

La filiale de Veolia au Gabon doit fermer boutique

Dossier de la rédaction de H2o
March 2018

L'État gabonais a mis fin à la concession qui le liait au groupe français Veolia, dont la filiale gabonaise, la SEEG (Société d'Énergie et d'eau du Gabon), assurait la distribution de l'eau et l'électricité. À l'origine de cette rupture de contrat, une incapacité pour la société française de fournir correctement l'eau et l'électricité aux populations. L'État affirme aussi que les négociations pour un nouvel accord ont échoué.

La décision du gouvernement gabonais est tombée comme un coup de tonnerre. Quasiment personne ne s'attendait à une telle fermeté. Durant la première concession de vingt ans qui a pris fin l'année dernière, la SEEG et l'État gabonais ont eu des fortes poussées de fièvre mais n'étaient pas parvenus à une décision aussi radicale. La situation s'est rapidement dégradée mi-février. Des ONG de consommateurs ont mobilisé tous les jours des dizaines de clients devant le siège de la SEEG. Les uns réclamaient de l'eau, les autres dénonçaient des factures fantaisistes alors que d'autres exigeaient le départ du groupe français. Antoine Boo, directeur de la SEEG, a été reçu au palais présidentiel par le directeur de cabinet du chef de l'État le 15 février, et le 16 la décision tombait. La concession est interrompue. L'entreprise est exceptionnellement réquisitionnée pour assurer le service public. Un organe ad hoc de transition assurera la gestion de l'entreprise jusqu'au départ définitif de Veolia. Dans un communiqué, Veolia regrette cette rupture brutale et la perquisition de l'entreprise par la police.

Radio France Internationale - Afrique

À

Après la décision d'interrompre le contrat de concession du groupe français Veolia, un nouveau directoire provisoire de la SEEG a été nommé. Il est entièrement composé des Gabonais. Ces derniers dirigeront la société durant douze mois en attendant un nouveau repreneur. À

Radio France Internationale - Afrique